



# Coordonnateur Q.S.E.

## PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :  
**Claudine BECCALORI**  
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :  
**Catherine RENE**  
03 86 49 26 20  
accueil.ies@lamaisondelentreprise.com

## UN MÉTIER

### Descriptif

Le coordonnateur de système de Q.S.E., sous la responsabilité de la direction, participe à la mise en oeuvre et au suivi d'une démarche de management Qualité Sécurité Environnement. Dans ce cadre, il participe à la formalisation du système documentaire, à la sensibilisation du personnel, à la mise en place et au suivi des indicateurs, à l'évaluation et à l'amélioration des systèmes mis en place ou du SMI (Système de Management Intégré).

### Vos activités en entreprise

- "L'état des lieux" de l'entreprise en matière de Qualité Sécurité Environnement.
- Estimation et évaluation des risques Qualité Sécurité Environnement.
- Cartographie des processus de l'entreprise dans une optique d'intégration Qualité Sécurité Environnement.
- Identification des documents du système de management à modifier ou à créer.
- Réalisation d'un programme d'audit commun Qualité Sécurité Environnement.
- Audits internes.
- Animation de réunion d'information auprès du personnel sur la démarche Qualité Sécurité Environnement.
- Suivi d'indicateurs.
- Suivi des actions correctives et préventives.
- Propositions d'actions d'amélioration

## UNE FORMATION

### Public concerné

- Niveau Bac+2 quel que soit le domaine.

### Connaissances à acquérir

- Norme ISO 9001 et référentiels spécifiques
- Norme ISO 14001 et OHSAS 18001
- Audits qualité / sécurité / environnement
- Management par la qualité
- Système de management intégré
- Communication
- Gestion de projet
- Management d'équipe
- Animation de réunions
- Connaissance globale de l'entreprise

# Coordonnateur de Système de Management

## ➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

## ➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur le site d'Auxerre
- L'alternance (1 semaine de formation, 3 semaines en entreprise)

Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.

- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

## ➔ Validation des études

- **Validation professionnelle :**  
Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie  
"Coordonnateur de Système Q.S.E."

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat :

- réussite aux épreuves
- notation en entreprise

- **Validation universitaire :**

Inscription à l'Université de Bourgogne pour les titulaires d'un bac+2 à l'entrée de la formation. La formation est validée par une **Licence Professionnelle Management des Activités Support à la Production**, délivrée par l'Université de Bourgogne.

Modalités de délivrance :

- réussite aux épreuves
- rédaction d'un mémoire
- soutenance devant un jury comprenant des professionnels

## ➔ Partenariat

### Universitaire

- Université de Bourgogne

## UN EMPLOI

### Le contrat de professionnalisation

Ce contrat de travail a pour objet de permettre à son bénéficiaire, jeune de moins de 26 ans et demandeur d'emploi de plus de 26 ans, d'acquérir une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général et l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise entre 6 et 12 mois. Des dispositions spécifiques peuvent dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (Nous consulter). La rémunération varie de 55 % à 100% du SMIC\*, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

**Financement :** L'entreprise d'accueil peut bénéficier de réduction ou d'exonération de charges sociales en fonction de la situation du signataire du contrat, ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).

**Accès :** Ouvert aux demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise (Congés Individuel de Formation et Formation Continue)

\* Sous réserve de l'application de dispositions conventionnelles plus favorables.